



Formation spécialisée en santé sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT) du 9 avril 2024
 Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

L'annonce récente par Bruno Lemaire d'un coup de rabot de 10 milliards sur les dépenses publiques, acté en annulant ou réduisant par décret les crédits prévus dans la loi de finances 2024, va impacter la politique du logement, de l'éducation nationale et de la transition écologique alors même qu'elles étaient toutes présentées comme des priorités par le Président Macron.

Le retour des compressions budgétaires laisse présager un avenir incertain pour notre administration.

Les ajustements qui en découleront risquent de compromettre davantage notre capacité à remplir pleinement nos missions de service public et de dégrader encore les conditions de travail déjà fortement impactées par le cumul de longues années de suppressions d'emplois.

Solidaires Finances Publiques souligne qu'au lieu de se limiter à des efforts visant seulement à réduire les dépenses, il aurait été préférable de considérer également l'exploration de moyens pour accroître les recettes de l'État en s'interrogeant sur la contribution des plus riches qu'il s'agisse des particuliers et/ou des entreprises.

Il est indéniable que les choix budgétaires toujours dictés par l'idéologie libérale ont et auront des impacts aussi bien sur les agent-es que sur l'ensemble de la population.

Par ailleurs, le 1er Ministre, Gabriel Attal, dans son récent discours de politique générale se rappelant de Gabriel Attal ministre des Comptes Publics a demandé aux différents ministres d'expérimenter la semaine de travail EN 4 jours dans leurs administrations centrale et déconcentrées et a lancé dans la presse l'idée de la «semaine différenciée» pour les parents divorcés en 4 et 5 jours selon la semaine de garde de leur(s) enfant(s).

Mais le 1er Ministre aurait dû se souvenir du bilan de l'expérimentation de la semaine EN 4 jours à l'Urssaf de Picardie : sur 200 agent-es 3 volontaires seulement pour expérimenter ce nouveau rythme de travail, toutes des agentes sans enfant !

Car cette vision de la semaine EN 4 jours ainsi mise en avant comme un moyen de travailler mieux et de redonner du sens au travail est une fausse bonne idée puisque sans réduction du temps de travail, il ne s'agit que d'une intensification supplémentaire du travail en effectuant le même nombre d'heures de travail EN 4 jours.

Le constat est sans appel : journée de plus de 9 heures de travail sans compter le temps de transport ni la pause méridienne, accentuation des contraintes horaires pour les parents pour s'occuper des enfants, augmentation des coûts de garde de ces derniers, augmentation de la fatigue, du stress, des tensions, etc

Le tout venant s'ajouter aux évolutions du travail que nous connaissons déjà et qui sont autant de sources de risques psychosociaux. Comment penser qu'une telle pression puisse renforcer l'attractivité de nos administrations alors que la revalorisation des rémunérations et des carrières des fonctionnaires est au point mort ? Comment croire que cette expérimentation aura des conséquences positives sur l'articulation vie privée vie professionnelle et ne renforcera pas les inégalités femmes/hommes et les inégalités au travail tout court !

Mais c'est aussi le refus de prendre en compte toute la complexité du travail réel - notamment pour les services recevant du public -, laquelle s'est accrue avec la pratique du télétravail et d'occulter les difficultés de cohésion des collectifs de travail et d'encadrement qui en découlent.

C'est également méconnaître les effets sur l'exercice des missions, l'organisation du travail et la santé des personnels des réformes qui se sont succédées sans répit depuis quelques années.

Par ailleurs, c'est plaqué l'idée d'une nouvelle organisation hebdomadaire d'un même temps de travail sans avoir fait au préalable aucun bilan contradictoire du télétravail.

De plus, il ne faut pas oublier que cette expérimentation s'inscrit dans un monde du travail post réforme des retraites 2023 qui a vu l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite et de la durée de cotisation.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'heure ne devrait pas être à l'intensification du travail par l'allongement de la journée de travail mais bien à la réflexion sur la soutenabilité du travail tout au long de la carrière pour les salarié-es et les agent-es et de l'adaptation du travail à l'être humain comme le code du travail le rappelle dans son article L4121-2 sur les 6 principes de prévention des risques professionnels.

Pour Solidaires Finances Publiques c'est bien la place du travail et des conditions de travail/de production comme de sa finalité qu'il nous faudrait questionner.

Pour Solidaires Finances publiques seule la semaine de 32 heures sur 4 jours avec maintien de la rémunération serait une véritable avancée sociale bénéfique à toutes et à tous comme à la planète.

Pour Solidaires Finances Publiques, si cette expérimentation devait s'appliquer à la DRFIP 44 celle-ci doit être débattue nécessairement en FS en SST et CT et dans l'ensemble des services.

Solidaires Finances Publiques veillera à ce que les principes de volontariat, de réversibilité et de souplesse soient de mise.